Société du parc industriel du Centre du Québec

Rapport annuel 1983-1984

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par la Société du parc industriel
du Centre du Québec

Cette édition a été produite par
la Direction générale des
publications gouvernementales

Dépôt légal — 4e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-09822-X
ISSN 0820-0831

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du parc industriel du Centre du Québec, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce
et du Tourisme,

Rodrigue Biron

Québec, le 30 juin 1984

Monsieur Rodrigue Biron
Ministre de l'Industrie,
du Commerce et du Tourisme
710, place d'Youville
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

Conformément aux exigences de l'article 17 de la Loi sur la Société du parc industriel du Centre du Québec (L.R.Q., c. S-15), j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel des activités de la Société, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le président,

Réal Fortin

Bécancour, le 30 juin 1984

Table des matières

Chapitre I — La Société 9

Mandat 9

Membres 9

Direction 10

Chapitre II — Les faits saillants 11

Avant-propos 11

Activités financières 11

Activités de l'ingénierie 11

Activités portuaires 12

Activités de la commercialisation 12

Activités de l'administration et entretien des propriétés 12

Chapitre III — Perspectives 15

États financiers 17

Annexes

A — Entreprises et organismes du parc 23

B — Caractéristiques du parc 23

C — Vente d'eau industrielle 24

D — Location d'édifice 25

E — Revenus — Installations portuaires 26

Chapitre I
La Société

La Société du parc industriel du Centre du Québec est un organisme gouvernemental créé en 1968 par la Loi sur la Société du parc industriel du Centre du Québec (1968, c. 60, maintenant désigné comme étant le chapitre S-15, L.R.Q.). Depuis cette date, cette loi a été modifiée à quelques reprises, notamment:

1968, c. 9, a. 90; c. 23, a. 8;

1970, c. 17, a. 102; c. 45, a. 2;

1971, c. 63, a. 1, 2, 3, 4, 5, 6;

1977, c. 5, a. 14;

1979, c. 51, a. 261; c. 77, a. 27; c. 112, a. 1;

1982, c. 21, a. 1.

La Société jouit des privilèges et droits d'un mandataire du gouvernement du Québec et le ministre de l'Industrie et du Commerce est chargé de l'application de sa loi.

Les fonds requis par la Société, au cours du présent exercice, provenaient de deux sources:

— pour les fins de fonctionnement, des crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale, à l'intérieur de ceux accordés au ministère de l'Industrie et du Commerce;

— pour les immobilisations, des avances consenties par le ministre des Finances.

Le mandat

Le mandat principal de la Société, tel que décrit à l'article 2 de sa loi, est de favoriser l'essor économique du Centre du Québec en aménageant une partie du territoire de la ville de Bécancour, afin d'y établir un parc industriel et de la pourvoir de toutes les installations qui peuvent être requises pour assurer son développement.

La Société considère également de son devoir de gérer les activités du parc, de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir aux industries déjà implantées les services nécessaires à leur fonctionnement, tels l'eau industrielle, l'eau potable, les égoûts, etc. Son rôle le plus important, à l'heure actuelle, est certainement d'amener l'établissement de nouvelles industries et d'augmenter ainsi l'activité économique en créant de nouveaux emplois et en participant d'une façon directe au développement d'une région.

Les statistiques (annexe A) donnent un aperçu de l'importance monétaire et sociale des implantations déjà réalisées ou en voie de réalisation dans le parc industriel du Centre du Québec.

Les membres

(au 31 mars 1984)

La Société est formée de sept membres nommés pour trois ans par le Gouvernement qui choisit parmi eux le président et le vice-président.

Réal Fortin, président
Administrateur agréé
Trois-Rivières

Michel Adam
Directeur général
Caisse d'entraide économique
Nicolet

Gérard Fradet
Notaire
Drummondville

Yves Rancourt
Directeur général
Service aux entreprises
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Québec

Pierre-André Julien, vice-président
Directeur du laboratoire en
économie et gestion
Université du Québec
Trois-Rivières

Bernard Demers
Préfet MRC-Bécancour et maire
de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Jacinthe Lavigne
Conseillère en relations publiques
Sainte-Eulalie

La Direction

Roland Leclerc
Directeur général

André Villeneuve
Secrétaire exécutif

Jean-Guy Chouinard
Responsable du port

Roch Duval
Responsable des propriétés

Serge Girard
Responsable de l'ingénierie

Réal Houle
Responsable des finances

Jean Lafrenière
Responsable de la commercialisation

Siège social
1000, 7e Rue
Bécancour (Québec)
G0X 1B0

Tél.: (819) 294-6656
Télex: 05-837279

Chapitre II
Les faits saillants

Avant-propos

Tel que prévu, l'année 1983-1984 a été une période de réalisations exceptionnelles. L'entreprise a connu du succès dans tous les secteurs: location d'espace, vente d'eau industrielle, vente de terrain, activités portuaires, investissements majeurs et réalisation de la phase IV des installations portuaires.

Devant ces réalisations, les dirigeants et administrateurs ne peuvent qu'être optimistes et de plus en plus convaincus que les années à venir permettront à la Société de réaliser les objectifs pour lesquels elle a été mise sur pied.

La décision définitive des dirigeants de l'Aluminerie de Bécancour inc. d'implanter leur usine dans notre parc industriel a été, certes, l'évènement le plus marquant de l'année.

Cet investissement de plus d'un milliard trois cent millions de dollars, en plus d'accaparer une bonne partie du temps, des efforts et des énergies de la direction, de nos professionnels et de tout notre personnel, a aussi exigé, de la part de la Société, des investissements monétaires importants.

Notre Société a investi plus de 20 000 000,00 $ pour l'agrandissement de la zone d'amarrage, de stockage, pour l'amélioration des voies d'accès à la zone portuaire, et pour la modification ou l'amélioration de certains services afin de satisfaire aux besoins des entreprises en voie d'implantation et à l'augmentation des activités de celles déjà en place.

Ces investissements ont déjà eu des retombées bénéfiques dans le milieu et des effets d'entraînement intéressants à l'intérieur du Parc. C'est ainsi que plusieurs professionnels, entrepreneurs, ouvriers, camionneurs, tant locaux que régionaux, ont directement, au cours des derniers mois, bénéficier de retombées économiques substantielles.

Une bonne partie des espaces disponibles à la location et appartenant à la Société ont été loués. Des terrains ont été vendus à des entrepreneurs locaux et un bon nombre d'industriels, d'entrepreneurs et d'entreprises de services songent à s'implanter sur les lieux.

Au cours de l'année, Gaz Inter-Cité a établi un réseau de distribution de gaz naturel à l'intérieur des limites du Parc qui offre à nos entrepreneurs actuels et potentiels une alternative énergétique nouvelle et très intéressante.

Ces investissements ont stimulé l'économie régionale, créé un dynamisme nouveau qui permet de constater que de plus en plus, le parc industriel du Centre du Québec joue le rôle moteur qui lui était dévolu par ses créateurs.

Au cours de cet exercice les administrateurs ont tenu 7 assemblées régulières et 5 assemblées spéciales. Les comités portuaire, du budget, de sélection, de commercialisation ont fonctionné et joué leur rôle respectif.

Au terme du mandat de M. Gilles Lavoie de Montréal et à la démission de M. Denis Roy de Victoriaville, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron a annoncé la nomination de 2 nouveaux membres soit M^lle^ Jacinthe Lavigne de Sainte-Eulalie et M. Yves Rancourt, directeur général au Service aux entreprises du ministère de l'Industrie et du Commerce à Québec. Nous tenons à remercier MM. Roy et Lavoie pour leur coopération et souhaitons la plus cordiale bienvenue aux nouveaux membres.

Activités financières

Les revenus de la Société ont augmenté d'une façon exceptionnelle cette année, passant de 763 000 $ en 1983 à 5 600 000 $ en 1984. Cette situation nous a permis de réaliser un excédent de revenus sur les dépenses de plus de 4 742 000 $ comparativement à une perte de 204 000 $ en 1983.

Le Service de la gestion financière a porté une attention particulière au déroulement et aux dépenses de la Société. Les états financiers ainsi que les graphiques qui les accompagnent permettent de voir de façon plus détaillée les changements qui sont survenus.

Activités de l'ingénierie

En plus de préparer, de surveiller et de faire exécuter les travaux d'aménagement usuels, d'accorder un support technique à la commercialisation, de voir à la préparation des plans et devis et des appels d'offres, les services de l'ingénierie, sous la direction de M. Serge Girard, ingénieur, ont eu cette année, à planifier, à préparer, et à surveiller, de concert avec les ingénieurs conseils, tous les projets d'aménagement se rapportant à l'implantation de l'usine Aluminerie de Bécancour inc. et à l'agrandissement de la zone portuaire.

Les plans définitifs du projet ont été complétés en mai 1983, les soumissions reçues le 21 juin, le contrat signé le 14 juillet et les travaux ont débuté le 18 juillet 1983 et doivent être terminés le 7 octobre 1984. À ce jour (le 30 juin 1984), tous les travaux progressaient d'une façon normale et respectaient les échéances prévues.

Les informations suivantes permettront de mieux saisir l'importance des travaux à exécuter dans la zone portuaire.

La face mouillée (longueur) des nouveaux quais sera de 397 m (1 300 pieds) ce qui avec les 615 m (2 000 pieds) existant donnera aux quais une longueur totale de plus de 1 012 m (3 300 pieds).

Onze (11) nouveaux caissons seront construits et l'aire de stockage sera portée de 8 à 16 hectares.

Les travaux nécessiteront un volume de dragage de 370 000 m^3, 22 000 m^3 de béton, 1 600 tonnes d'acier d'armature, 1 000 000 de tonnes métriques de sable et de pierre de remplissage (plus de 50 000 charges de camion), le coût des travaux est estimé à 20 000 000,00 $.

Activités portuaires

Comme le démontre le tableau ci-dessous, les activités portuaires ont connu une progression extrêmement importante dans tous les domaines.

	1983-1984	1982-1983	1981-1982
Nombre de bateaux	51	42	33
Tonnage	412 634 T	210 027 T	130 146 T
Revenus	513 221 $	300 224 $	156 333 $

En comparaison avec l'année 1982-1983, le nombre de bateaux a augmenté de 9 unités ou 22 %. Le volume des marchandises transbordées a pratiquement doublé, passant de 210 000 T à 413 000 T.

Les revenus ont augmenté de 71 %, passant de 300 224,00 $ à 513 221,00 $.

Tel que prévu l'an dernier, les produits en vrac (sel gemme, sel chimique, charbon, coke, bauxite) et autres marchandises ont permis à la division portuaire d'atteindre ces nouveaux sommets.

Comme nous le fait remarquer M. Jean-Guy Chouinard, directeur du port, cette performance est d'autant plus remarquable qu'il fut nécessaire de restreindre les aires de travail pour permettre l'exécution des travaux d'aménagement portuaire, et que le marché pour l'exportation des bois d'oeuvre a grandement diminué au cours de l'année.

L'avenir s'annonce extrêmement prometteur pour nos installations portuaires et les revenus devraient doubler au cours des deux prochaines années.

Activités de la commercialisation

Le Service de la commercialisation, sous la responsabilité de M. Jean Lafrenière, s'est efforcé au cours de l'année de récupérer au maximum les retombées de son programme de mise en marché de l'année précédente.

Les attentes de notre clientèle cible étant mieux cernées, le nouveau matériel promotionnel saura répondre à ces besoins.

Une grande quantité d'informations et de documents sont entre les mains de nos correspondants tant canadiens qu'internationaux, ce qui leur permet de pouvoir promouvoir et diffuser les informations aux entreprises et institutions qui le désirent.

Nous avons offert à nos visiteurs un encadrement efficace, des réponses précises à leurs questions et un suivi soutenu.

Au cours de l'année 1984-1985, les efforts de commercialisation continueront d'abord chez une clientèle cible déjà identifiée et par la suite, en révisant partiellement nos stratégies et nos méthodes, dans d'autres secteurs industriels compatibles à notre vocation économique et dans les entreprises déjà établies.

Activités de l'administration et de l'entretien des propriétés

La Société doit assurer l'entretien de 17 bâtiments, 24 km de rues (été comme hiver), un service d'aqueduc, un service d'égoût sanitaire comprenant une usine et étang d'oxydation, 15 km de réseau d'eau industrielle et les installations portuaires.

Tout en assumant le maintien d'une excellente qualité de service pour les utilisateurs du parc industriel et de ses installations, M. Roch Duval, responsable de ce secteur, s'est préoccupé d'améliorer la qualité de l'environnement.

L'ampleur progressive des installations industrielles diversifiées nous amène à accentuer la protection des régions environnantes en améliorant, en quantité et en qualité, la zone de verdure qui entoure le parc industriel et qui le sépare des agglomérations voisines.

Des plantations ont été effectuées (300 000 plants) au cours des dernières années et un programme de nettoyage des forêts avoisinantes a été mis de l'avant. Ce programme devrait s'échelonner sur plusieurs années.

Environ 25 000 m de collecteurs ont été nettoyés afin d'améliorer le drainage de surface de ces terres boisées ou cultivables et permettre ainsi une utilisation adéquate de ces espaces voués en grande partie à l'établissement industriel (5 000 acres).

Chapitre III
Perspectives

Considérant que l'activité économique des entreprises est de plus en plus stable, que les installations portuaires sont de plus en plus utilisées par nos industriels, que les nouveaux emplois créés par les investissements en voie de réalisation sont nombreux, nous croyons que les revenus de la Société augmenteront d'une façon exceptionnelle au cours des prochaines années.

La direction est présentement impliquée dans plusieurs projets d'investissements intéressants et sérieux. Les études de certains de ces projets sont rendues à un stade décisionnel avancé. Ils devraient se concrétiser au cours de la prochaine année.

De nombreuses petites et moyennes entreprises offrant des services pouvant être utiles aux grandes industries sont intéressées à s'implanter dans le parc.

Les efforts de commercialisation déployés par la Société au cours des dernières années, ainsi qu'une commercialisation soutenue et constante ne pourront que stimuler l'intérêt des investisseurs potentiels.

Devant les résultats et les réalisations des dernières années, les dirigeants et les administrateurs ne peuvent qu'être optimistes et convaincus que les années à venir permettront à la Société d'atteindre l'objectif principal qui lui était assigné lors de sa création: soit celui d'être le « moteur » du développement industriel du Centre du Québec.

Société du parc industriel du Centre du Québec

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1984

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel du Centre du Québec au 31 mars 1984 ainsi que l'état des revenus et dépenses du fonds de fonctionnement et l'état du solde du fonds d'immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1984 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 15 juin 1984

Société du parc industriel du Centre du Québec
Bilan au 31 mars 1984

Actif	1984	1983 (note 9)
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Encaisse et dépôts à terme	4 325 522	1 048 453
Débiteurs	165 332	312 221
	4 490 854	1 360 674
Fonds d'immobilisations		
Avances au fonds de fonctionnement	3 761 360	291 648
Lots à vendre	3 996 977	4 670 568
Immobilisations (note 3)	41 594 526	33 457 872
	49 352 863	38 420 088

Réal Fortin

Jacinthe Lavigne

Pour la Société du parc industriel
du Centre du Québec

Passif	1984	1983 (note 9)
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Comptes-fournisseurs et frais courus	183 459	336 460
Dû au fonds d'immobilisations	3 761 360	291 648
Dû au gouvernement du Québec	546 035	732 566
	4 490 854	1 360 674
Fonds d'immobilisations		
Emprunt bancaire	6 100 000	—
Estimations progressives et retenues sur contrats	557 219	300 635
Dépôts sur vente de lots	5 616	448 480
Avances du gouvernement du Québec (note 4)	40 255 600	39 985 600
	46 918 435	40 734 715
Solde du fonds	2 434 428	(2 314 627)
	49 352 863	38 420 088

Engagement et éventualités (note 8)

Solde du fonds d'immobilisations de l'exercice terminé le 31 mars 1984

	1984	1983
	$	$
Solde déficitaire au début	2 314 627	2 123 264
Virement de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice du fonds de fonctionnement	4 741 914	(203 793)
Acquisitions de matériel et d'équipement	7 141	12 430
Solde (déficitaire) à la fin	2 434 428	(2 314 627)

Revenus et dépenses du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mars 1984

	1984	1983
	$	$
Revenus (note 5)	5 581 367	762 614
Dépenses		
Traitements, salaires et allocations	591 275	547 016
Taxes foncières	344 009	463 101
Participation de la Société aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la ville de Bécancour	495 294	497 605
Matériel et équipement	7 141	12 430
Intérêts sur avances du gouvernement du Québec	3 819 290	3 641 736
Intérêts sur emprunt bancaire	202 111	—
Autres	733 984	772 715
	6 193 104	5 934 603
À déduire:		
Dépenses assumées par le gouvernement du Québec (note 6)	5 353 651	4 968 196
Dépenses assumées par la Société (note 7)	839 453	966 407
Excédent des revenus sur les dépenses viré au solde du fonds d'immobilisations	4 741 914	(203 793)

Notes complémentaires
31 mars 1984

1. Constitution et objet

La Société, constituée par la Loi sur la Société du parc industriel du Centre du Québec, a pour principal objet de favoriser l'essor économique du Centre du Québec en aménageant un parc industriel dans une partie du territoire de la ville de Bécancour et de le pourvoir de toutes les installations qui peuvent être requises pour assurer son développement.

En vertu de sa loi constitutive, les sommes provenant des opérations de la Société doivent être affectées au paiement des taxes et au remboursement des emprunts et autres obligations de la Société ainsi que des avances faites par le gouvernement du Québec, et le solde est versé au Fonds consolidé du revenu.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction en conformité avec les pratiques et les usages particuliers de la comptabilité par fonds selon la méthode de la comptabilité d'exercice et dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit:

Lots à vendre

Les lots à vendre sont présentés au coût. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts applicables à ces lots sont imputés aux dépenses du fonds de fonctionnement.

La vente d'un lot est comptabilisée à la date d'exécution de l'acte notarié s'y rapportant.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et ne sont pas amorties.

Dépenses non présentées à l'état des revenus et dépenses

L'état des revenus et dépenses ne présente pas le coût des avantages sociaux accordés aux employés de la Société et celui des services de soutien tels que service téléphonique et autres frais assumés par divers ministères gouvernementaux.

3. Immobilisations

	31 mars 1983	Additions de l'exercice	31 mars 1984
	$	$	$
Terrains	40 131	—	40 131
Bâtisses	4 210 331	15 500	4 225 831
Aqueduc et égout	4 774 666	8 548	4 783 214
Routes et rues	4 993 295	5 311	4 998 606
Aires d'entreposage et stationnement	239 693	—	239 693
Installation portuaire*	15 122 815	8 088 754	23 211 569
Usine et réseau d'eau industrielle	3 212 572	3 367	3 215 939
Réseau ferroviaire	278 420	—	278 420
Mobilier de bureau	62 129	10 676	72 805
Équipement et outillage	135 839	4 498	140 337
Machinerie industrielle	233 193	—	233 193
Matériel roulant	154 788	—	154 788
	33 457 872	8 136 654	41 594 526

* Dans le cadre de l'implantation d'une aluminerie à Bécancour, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à exécuter tous les travaux requis pour la construction du terminus d'alumine et à pourvoir les installations portuaires de tous les services nécessaires à la bonne opération de celles-ci et à mettre en place des mesures de mitigation requises par le ministère de l'Environnement. La Société est également autorisée à contracter auprès d'institutions financières des emprunts dont le montant en capital global et l'échéance ne devra en aucun temps excéder respectivement le coût estimé des travaux de 20,6 millions $ et le 31 décembre 1984. Au 31 mars 1984, l'emprunt bancaire à cette fin est de 6,1 millions $. Les modalités de financement à long terme de cette implantation ne sont pas encore arrêtées.

4. Avances du gouvernement du Québec

Les avances du gouvernement du Québec portent intérêts à des taux variant de 8,3 % à 17,1 %.

	1984	1983
	$	$
Solde au début	39 985 600	38 055 600
Avances au cours de l'exercice	270 000	1 930 000
Solde à la fin	40 255 600	39 985 600

5. Revenus

	1984	1983
	$	$
Vente de lots:		
Vente de lots	5 034 859	—
Coût des lots vendus	673 591	—
	4 361 268	—
Autres revenus:		
Loyers — édifices	219 616	62 336
Loyers — terrains	17 808	10 078
Droits — port	513 221	300 224
Eau industrielle	264 654	198 947
Eau potable	62 837	51 351
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	103 589	114 989
Divers	38 374	24 689
	1 220 099	762 614
	5 581 367	762 614

6. Dépenses assumées par le gouvernement du Québec

	1984	1983	Cumulatif (Décembre 1968 au 31 mars 1984)
	$	$	$
Traitements, salaires et allocations	591 275	547 016	4 599 141
Intérêts sur avances du gouvernement du Québec	3 819 290	3 641 736	31 349 809
Intérêts sur emprunt bancaire	202 111	—	202 111
Autres dépenses (note A)	733 834	767 014	4 646 446
	5 346 510	4 955 766	40 797 507
Matériel et équipement	7 141	12 430	131 074
	5 353 651	4 968 196	40 928 581

Note A (Autres dépenses)		
Administration générale	134 525	162 062
Bâtisses	176 815	165 848
Installations portuaires	18 398	61 628
Matériel et équipement	53 558	32 574
Réseau d'aqueduc et d'égouts	51 483	128 405
Réseau d'eau industrielle	186 994	158 320
Routes et rues	75 370	59 070
Terrains et parcs de stationnement	36 841	3 808
	733 984	772 715

7. Dépenses assumées par la société

	1984	1983
	$	$
Taxes foncières	344 009	463 101
Participation de la Société aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la ville de Bécancour	495 294	497 605
Mauvaises créances	—	1 119
Autres	150	4 582
	839 453	966 407

8. Engagement et éventualités

— En vertu d'une entente avec la ville de Bécancour ratifiée par le Gouvernement le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'aqueduc et d'égout desservant une partie de la ville de Bécancour et le parc industriel.

La Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à deux règlements d'emprunts de la ville de Bécancour, réduit des subventions versées par le ministère des Affaires municipales relativement à ces règlements et de certains autres revenus.

Le solde des emprunts sur obligations est de 3 185 594 $ au 31 mars 1984 sur des émissions originales de 3 600 000 $.

— Une action en justice totalisant environ 113 000 $ a été intentée en 1980 contre la Société. Selon l'opinion de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de ces actions; en conséquence, aucune provision n'est comptabilisée.

— Suite à un jugement de la Cour supérieure rendu le 24 août 1983, la Société a été condamnée à payer un montant de 912 823 $ avec intérêts suite à une réclamation d'un entrepreneur pour des travaux de dragage.

Le 12 septembre 1983, les membres du conseil d'administration de la Société ont donné suite aux recommandations des conseillers juridiques et ont porté la cause en appel; de ce fait aucun passif n'a été enregistré dans les livres de la Société au 31 mars 1984. Si la décision est maintenue, la réclamation sera alors comptabilisée.

— Les intérêts courus au 31 mars 1984 s'élèvent à 44 216 $.

— La Société conteste l'exactitude de l'évaluation foncière de certains de ses immeubles pour 1982, 1983 et 1984; les taxes ainsi contestées s'élèvent à 309 448 $, dont un montant de 64 518 $ imputé aux opérations du présent exercice.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres du bilan de 1983 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 1984.

Annexe A

Entreprises et organismes du parc industriel du Centre du Québec

	Investissements	Emplois
Noms (propriétaires)		
Manufacture de hockey D.C. ltée	100 000 $	10 personnes
Entreprises de Pipe-Line Universel	1 000 000	20 personnes
C.I.L. inc.	152 000 000	226 personnes
Béton dynamique ltée	1 000 000	24 personnes
Les tuiles Dynamark inc.	15 000 000	65 personnes
SKW Canada inc.	53 000 000	250 personnes
Didier Corporation de produits réfractaires	25 000 000	144 personnes
Canadoil Forge ltée	31 000 000	16 personnes
Société du parc industriel du Centre du Québec	6 000 000	19 personnes
Aluminerie de Bécancour inc.	1 500 000 000	En construction
Noms (locataires)		
Centre Travail Québec		16 personnes
Forexport inc.		10 personnes
Les mines Seleine inc.		14 personnes

Annexe B

Caractéristiques du parc industriel du Centre du Québec

Caractéristiques	Unités de mesures internationales	Unités de mesures impériales
Superficie totale	3 100 ha	7 660 acres
Superficie disponible	2 310 ha	5 700 acres
Coût du terrain	3,23 $/m^2	0,30 $/pi.^{2}
Capacité portante maximum	957 kpa	10 tonnes/pi.^{2}
Pression d'eau:		
a) potable	517 kpa	75 lb/po.^{2}
b) industrielle	620 kpa	90 lb/po.^{2}
Capacité de pompage:		
a) eau potable	7 575 m^3/jour	1 666 000 gal/jour
b) eau industrielle	90 920 m^3/jour	20 000 000 gal/jour
Électricité:		
a) haute tension	120 kv	120 kv
b) moyenne tension	25 kv	25 kv
c) basse tension	600 v	600 v

Annexe C

Vente d'eau industrielle

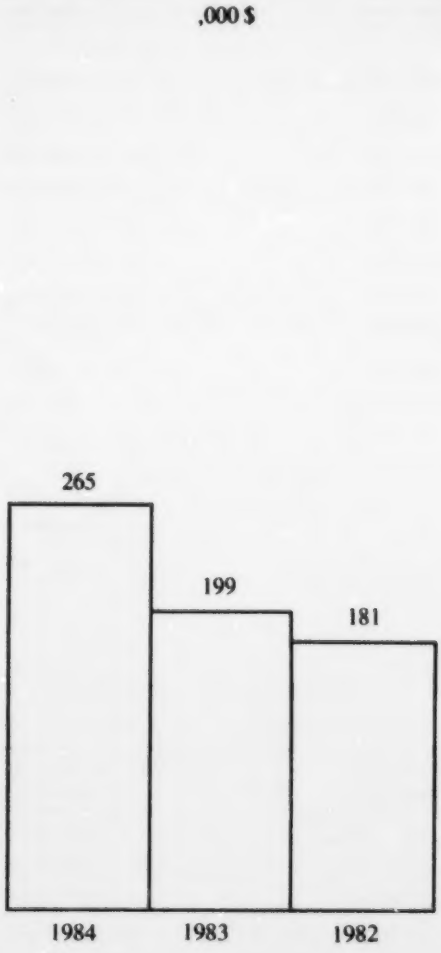

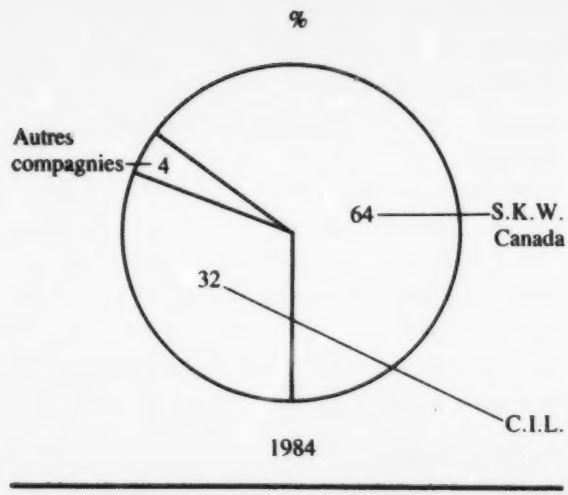

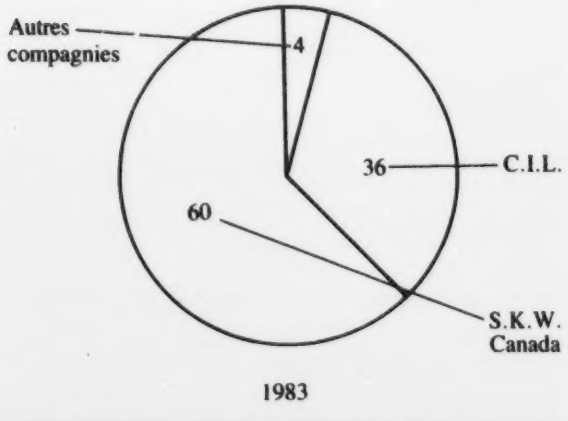

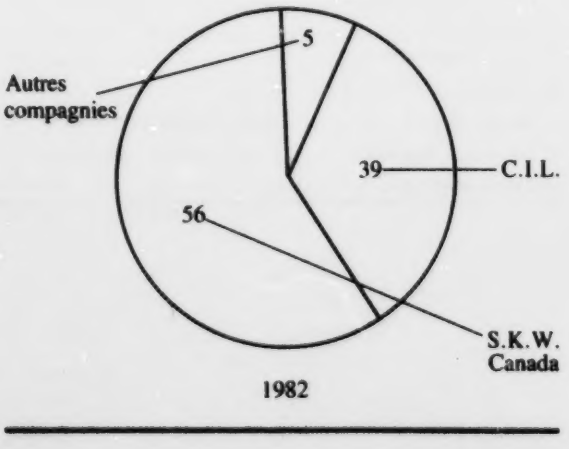

Annexe D

Location d'édifices

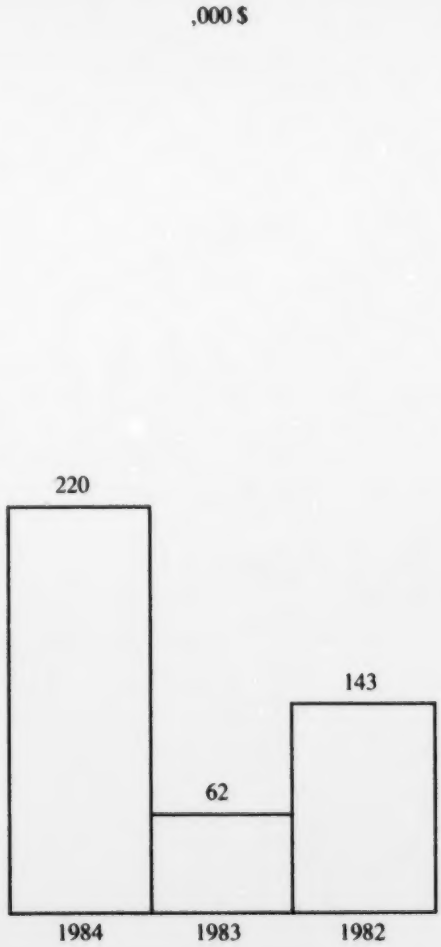

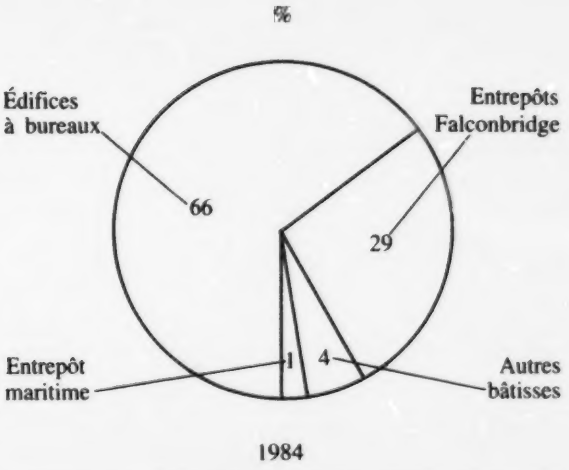

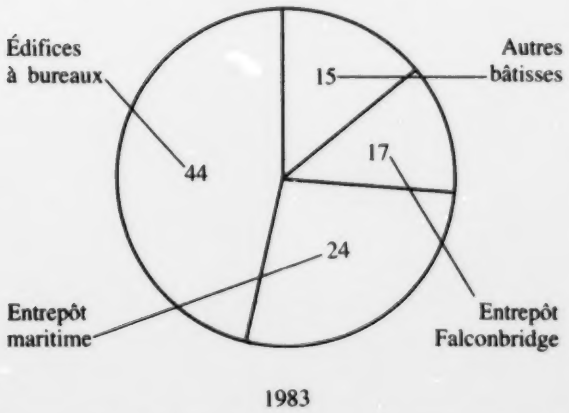

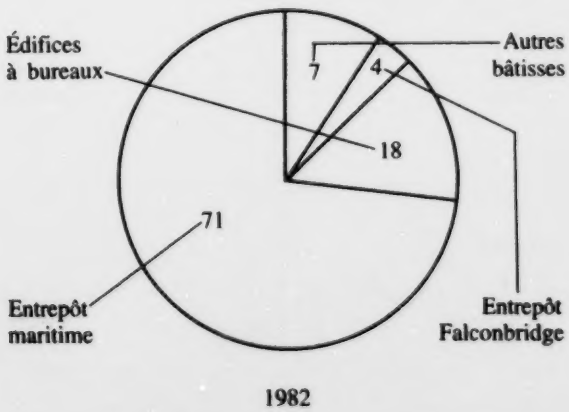

Annexe E

Revenus — Installations portuaires

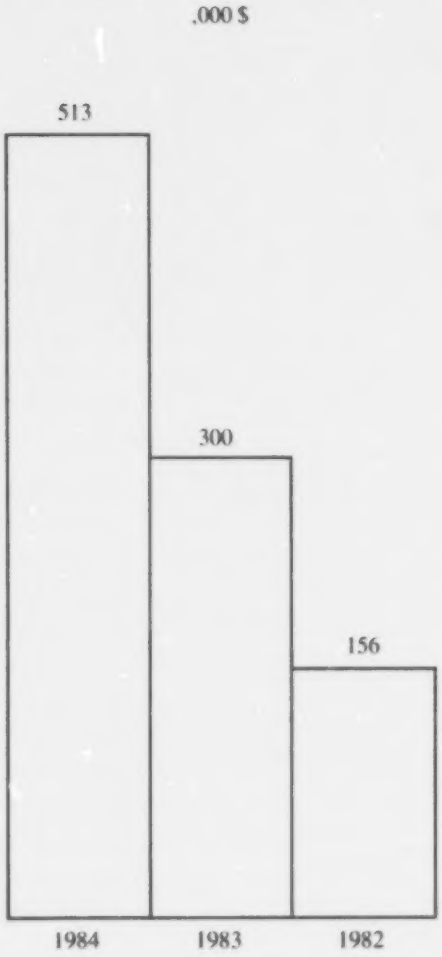

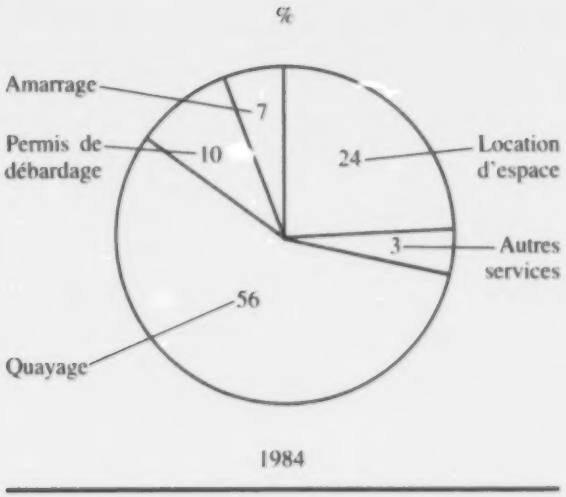

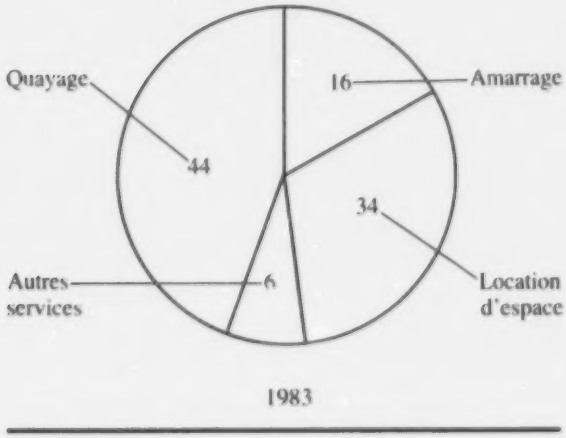

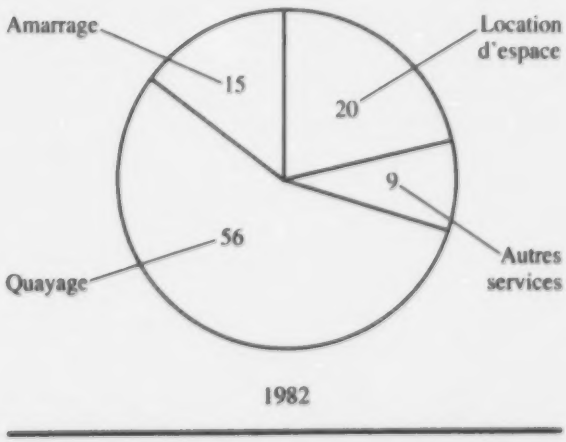

État comparatif des revenus (note 1)

,000 $

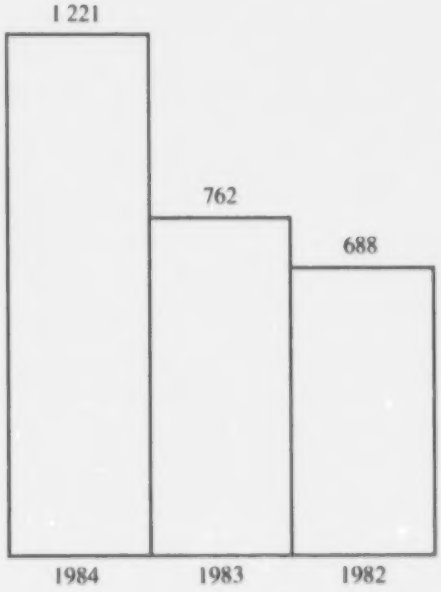

(note 1)

Le produit de la vente de terrain de 5 millions n'apparaît pas dans l'illustration graphique de l'année 1984, afin de la rendre comparable aux années antérieures.

%

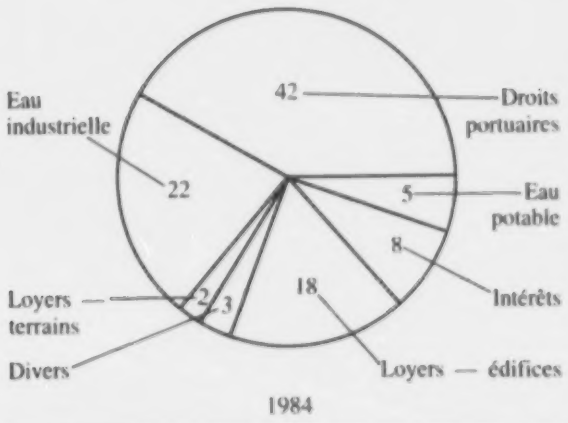

1984

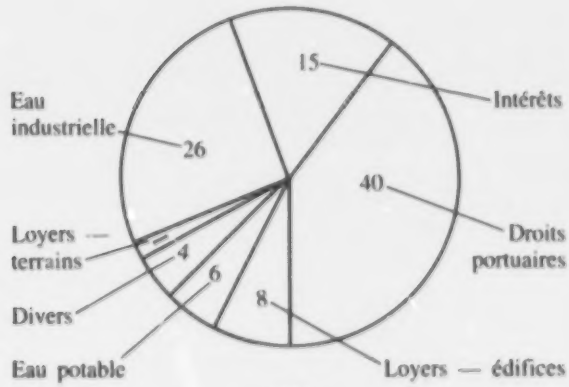

1983

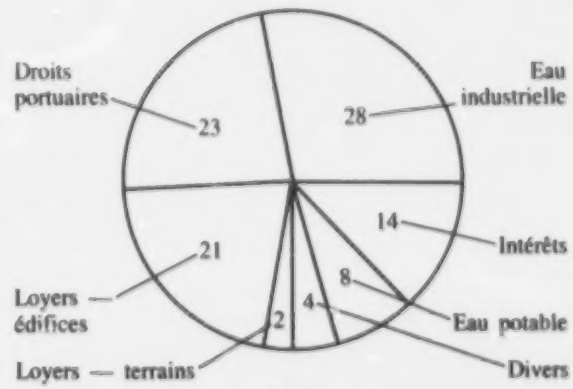

1982